

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2015

Absente excusée : M FAURE

1) Informations par la CALF concernant le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et position de principe du conseil

Mrs Patrick ROMESTAING maire de Lézigneux, Eric LARDON maire de St Marcellin, et Jean-Luc SUCHET, directeur général adjoint à la CALF, étaient présents dans le cadre d'une réunion territoriale sur la compétence « document d'urbanisme » et l'élaboration d'un PLUI, diaporama à l'appui.

JM CHATAIN souhaitait que cette présentation soit faite aux membres du CM pour leur permettre de donner un avis de principe sur le transfert éventuel de la compétence « document d'urbanisme » à la CALF.

Après réflexions, discussions et échanges, le CM donne sa **position de principe** à savoir un avis favorable à la mise en place d'un PLUI.

2) Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune

Vu le code de l'urbanisme, les délibérations déjà prises concernant la révision du PLU, les avis émis par les personnes publiques associées, le rapport du Commissaire Enquêteur, entendu les conclusions de ce dernier,

Considérant les résultats de l'enquête publique et les avis formulés par les personnes publiques associées justifiant des modifications et adaptations mineures,

Considérant que le projet de révision du PLU tel qu'il est présenté au CM est prêt à être approuvé ;

Après avoir entendu l'exposé de JM CHATAIN et en avoir délibéré, Le CM décide à l'unanimité (14 voix POUR sur 14 votants, vote à main levée) d'adopter les modifications précitées –adaptations mineures- et d'approuver le PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération. Cette dernière fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

3) Droit de Prémption Urbain

Vente d'une parcelle de terrain de 1241 m2 (une partie constructible) située en haut du bourg, lieu-dit La Goutte. Prix : 65 000€.

Le CM décide de ne pas préempter sur ce dossier.

4) Contrat COCA, approbation du dossier préparé par le bureau d'étude et demande de subvention au Conseil Départemental

Concerne l'aménagement de la RD 107 (entre Chemin des Bessonnes et Chemin du Suc)

La commission a rencontré B'INGENIERIE qui propose :

- Cheminement piétons à droite en montant dans le bourg (sans bordure mais en résine de couleur)
- Création de 3 écluses
- Deux plateaux traversants
- Limitation de vitesse à 30 km/h
- Déplacement de la croix
- Création de 4 places de stationnement + un espace vert sur la partie haute (+ 2 bancs)
- Démolition et reconstruction d'un mur de clôture
- Création de 6 places de stationnement (3 de chaque côté)

Le coût estimatif des travaux est de 176 001€ HT.

Une subvention sera demandée au Conseil Départemental.

- Enfouissement des réseaux (115 000€)

Les travaux sont prévus pour 2017.

Le CM approuve à l'unanimité ce programme de travaux.

5) Convention établissant le Projet Educatif Territorial (PEDT) de la commune pour 2015-2018

Un PEDT a été créé pour aider à la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). La commune a reçu 50€/an/enfant dans le cadre du fonds d'amorçage.

Une convention doit être signée entre le Préfet représenté par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales et la commune, pour une durée de 3 ans.

G GRILLET devra suivre une formation de BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Direction).

Le CM approuve cette convention et autorise le maire à la signer.

6) Demande de subvention à l'association Le Souvenir Français et au Conseil Départemental (enveloppe de solidarité) pour rénovation du monument aux morts et plaque commémorative

Deux devis ont été reçus pour la pose d'une plaque rappelant les dates des 11 NOVEMBRE 1918, 8 JUIN 1945, 19 MARS 1962 ; et pour la rénovation du monument aux morts (nettoyage et rechapissage des lettres) :

- LAVEILLE-QUET : 1 774,70€ TTC
- MATHAUD & Fils : 1 767,60€ TTC

Le CM est d'accord pour retenir MATHAUD & Fils. Une demande de subvention sera faite à l'association Le Souvenir Français et au Conseil Départemental.

7) Programme de travaux voirie communautaire pour 2016

JF TAILLANDIER prend la parole. Le CM décide de demander à la CALF la réalisation de travaux sur les voies suivantes pour 2016 :

- Chemin de la Salle des Fêtes : devis de 25 730,16€ TTC
- Chemin de « Fontvial-Le Tout » (appartenant à St Georges et Boisset St Priest) : devis de 21 180,85€ TTC (à diviser avec Boisset)
- Chemin des Peyrons : 12 738,84€ TTC

8) Suite à donner au courrier du futur gérant du commerce, demande de dégrèvement de location

JM CHATAIN donne lecture du courrier de Mme Odile POMMIER (nouvelle gérante du commerce au 1^{er} JUILLET 2015) qui demande la gratuité de la location pour les deux 1ers mois. Après discussion et vote à main levée, le CM décide, à la majorité, de répondre favorablement à sa demande.

9) Courrier du maire de Boisset St Priest, président du CCAS, pour tarif préférentiel salle des fêtes

JM CHATAIN donne lecture du courrier du maire et président du CCAS de Boisset St Priest qui nous sollicite pour un tarif préférentiel de la salle des fêtes afin d'y donner une représentation de théâtre, le 13 JUIN prochain, au profit du CCAS de Boisset St Priest.

Compte tenu du caractère social de cette démarche, le CM décide de donner une suite favorable à cette demande.

10) Demande d'utilisation de la salle des fêtes le mercredi matin par un enseignant et sa classe école de St Georges Haute Ville

Suite au courrier de Mme GUILLOT, directrice de l'école, qui demande l'utilisation de la salle des fêtes le mercredi matin (cours de badminton), le CM est d'accord à l'unanimité.

11) Information suite à la rencontre avec Bâtir et Loger pour 1^{ère} approche concernant le devenir du bâtiment abritant le commerce 36 Rue Centrale

JM CHATAIN et JF TAILLANDIER ont rencontré le bailleur social qui a fait des propositions (8 à 10 logements possibles en prévoyant un parking supplémentaire ; plusieurs possibilités de financement...) A voir avec la CALF... A réfléchir.

12) Informations et questions diverses

- Ecole : Le maintien de la 7^{ème} classe est confirmé
- Projet d'un administré pour création d'une Maison d'Assistants Maternelles
- Concours de pétanque des élus : samedi 5 SEPTEMBRE 2015 à Virigneux avec repas le soir (inscriptions jusqu'au 30 JUIN)
- Comptes-rendus divers

Prochaine réunion de CM : JEUDI 21 MAI à 20 H.